

**Zeitschrift:** Arbido  
**Band:** - (2006)  
**Heft:** 1: Memopolitik - vom Umgang mit dem Gedächtnis der Gesellschaften  
= Mémopolitique - de l'usage de la mémoire des sociétés =  
Memopolitica = dell'uso della memoria delle società

**Artikel:** Numérisation des manuscrits médiévaux : codices electronici  
Confoederationis helveticae

**Autor:** Flüeler, Christoph / Schwemmer, Rafael

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-769626>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

tik» für jede Institution finanziell und organisatorisch lohnt.

Die SIGEGS hat mit unterschiedlichsten Veranstaltungen versucht – und wird dies auch weiterhin tun –, das Thema Memopolitik sowohl im theoretischen Diskurs wie auch im praxisbezogenen Kontext zu beleuchten, um die Anliegen der Memopolitik, die bisher vorwiegend der theoretischen Diskussion vorbehalten waren, langfristig in das Bewusstsein und in den Alltag der Konservierungsverantwortlichen zu integrieren.

Abschliessend sei nochmals auf den Gedanken der Vernetzung hingewiesen: ist doch dem SIGEGS-Vorstand in der Auseinandersetzung mit der Memopolitik erneut und in aller Deutlichkeit bewusst geworden, dass im Bereich der Konservierung der Dialog mit den

**Gerade in Zeiten knapper werdender Mittel und sich zunehmend schneller vervielfachender Archivalien und Publikationen ist eine koordinierte Memopolitik für alle Institutionen, letztlich aber auch für den «lieu de mémoire Suisse» äusserst wichtig.**

geldgebenden Instanzen – seien es der Staat, die Wirtschaft, Stiftungen oder private Sponsoren – weiterhin intensiv gesucht werden muss. «Selling preservation» ist nötiger denn je, womit sich das SIGEGS-Jahresthema 2006 quasi von selbst definiert hat: «Papier und dessen Wert» oder noch konkreter «Papier und Geld». Passend zum Thema hat das SIGEGS-Jahr denn auch mit dem Besuch im Oltener Wertschriften-

museum begonnen, und im Mai wird eine Frau der Wirtschaft und Kultur zu Wort kommen: Monique R. Siegel, die bekannte Unternehmensberaterin und Zukunftsforscherin, spricht am Mittwoch, 17. Mai 2006 (nachmittags), im Rahmen einer SIGEGS-Veranstaltung in Zürich zum Thema «Gutenberg, Humanismus und das 21. Jahrhundert». Auch Sie sind dazu herzlich eingeladen.

contact:

Geschäftsstelle SIGEGS

Brunngasse 60, Postfach, 3000 Bern 8

Tel.: 031 312 72 72 (9–11 Uhr)

Fax: 031 312 38 01

info@sigegs.ch

www.sigegs.ch

## Numérisation des manuscrits médiévaux Codices Electronici Confoederationis Helveticae

Christoph Flüeler et Rafael Schwemmer, Codices Electronici Sangallenses (CESG), Institut d'études médiévales de l'Université de Fribourg

**Un nouveau comité de l' ASSH (Académie suisse des sciences humaines et sociales) soutient et encourage la numérisation des manuscrits médiévaux en Suisse.**

*«I have refereed a number of such projects in the past, most of which have been marred either by a complicated and difficult format, by a capricious selection process, or by inadequate descriptions of the manuscripts. I can think of none that was more user friendly, more informative, or offered higher quality images.»*

Rega Wood, Stanford

*«Félicitations. Fantastique! Un paradigme.»*

Carlos Steel, Leuven

*«Bin begeistert.»*

Lieselotte E. Saurma, Heidelberg

*«Das Projekt bietet damit eine dringend notwendige Basis für die geschichts-, kunst-, buch- und rechtswissenschaftliche Forschung.»*

Johannes Fried, Frankfurt a.M.

Au-delà de ses frontières, la Suisse a la réputation d'être un pays riche. Mais le fait que la Suisse est un pays riche en manuscrits médiévaux est bien moins connu. Cependant depuis septembre 2005 le projet CESG (Codices Electronici Sangallenses – Digitale Stiftsbibliothek St. Gallen) de la Bibliothèque abbatiale de St-Gall en collaboration avec l'Institut d'études médiévales de l'Université de Fribourg a mis à disposition des chercheurs et des profanes une partie de ces richesses. Un choix de manuscrits enluminés est mis à disposition sur Internet à l'adresse suivante: [www.cesg.unifr.ch](http://www.cesg.unifr.ch).

Le «Psautier de Wolfcoz» (Cod. sang. 20), le «Psautier de Folchart» (Cod. sang. 23) ou «L'Evangelium Longum» (Cod. sang. 53), des joyaux célèbres, certains parmi les plus beaux spécimens de l'art du livre au Moyen Age, et un ensemble de plus de 60 manuscrits

d'une qualité exceptionnelle peuvent être consultés sans frais et dans un but non lucratif, pour être étudiés (lors de cours ou pour des travaux de recherches) ou simplement pour le plaisir des yeux.

**Qu'en est-il du Fonds National Suisse? Dans ce pays on se pose encore la question de savoir si la numérisation relève vraiment du domaine de la recherche fondamentale.**

Quelques citations (voir ci-dessus) tirées des messages qui nous sont parvenus en retour, nous permettent de mesurer l'excellent écho de la presse internationale et l'enthousiasme suscité par ce projet dans les milieux spécialisés. Jusqu'à ce jour il n'avait encore jamais été possible pour un si large public de feuilleter et d'admirer en détail ces anciens manuscrits avec plusieurs possibilités d'agrandissement. En janvier, plus de 3000 pages ont été consultées quotidiennement à travers le monde. Le public intéressé s'est réparti sur 70

pays différents. Plus de 2000 personnes étaient originaires des Etats-Unis. Même de petits pays comme les trois états baltes étaient bien représentés. Rien qu'en janvier 2006, 33 personnes de ces pays ont admiré ces joyaux de St-Gall.

Les milieux spécialisés nous ont rendus attentifs au fait qu'il vaudrait la peine de prévoir une extension du projet qui intégrerait de la même façon les manuscrits moins spectaculaires voire même l'ensemble des manuscrits.

L'appétit vient en mangeant. En réalité, on ne peut guère mettre en doute le fait que la mémoire collective serait prodigieusement enrichie, si les petites collections pour lesquelles les recherches conventionnelles demandent un investissement important à grands frais pouvaient également être mises à disposition dans une bibliothèque virtuelle du même type. Les spécialistes familiarisés aux difficultés techniques liées à ce genre de projet, se demandent avec raison comment la conservation des données pourra être assurée. Et les éternelles questions au sujet du financement sont toujours d'actualité.

On ne peut répondre à ces questions que de manière approximative. Cependant nous aimerions décrire certaines étapes en espérant que cela contribuera à répondre à ces besoins dans ces prochaines années.

Nous commencerons donc par le point le plus délicat, le financement. La situation actuelle n'est pas très encourageante. En Suisse les nouvelles possibilités offertes par la numérisation ne sont pas assez reconnues et l'attitude des institutions les plus influentes est pour le moins retenue.

#### «Mémopolitique» à la mode Suisse

Qu'en est-il du Fonds National Suisse? Dans ce pays on se pose encore la question de savoir si la numérisation relève vraiment du domaine de la recherche fondamentale. Pendant ce temps en Allemagne, la «Deutsche Forschungsgemeinschaft» (DFG) a créé en 2001 un pôle de recherche «Retrospektive Digitalisierung von Bibliotheksbeständen» qui a soutenu plusieurs bibliothèques virtuelles de recherche et qui a entre-temps permis le financement de 80 à 90 projets.

Chez Google, Microsoft et Yahoo, on est en train d'élaborer des plans de numérisation qui donnent lieu à de nombreuses discussions et la Commission Européenne envisage de mettre à disposition sur Internet l'ensemble du patrimoine écrit et audiovisuel européen. Cela vaut la peine de jeter un œil sur ce document stratégique qui porte la référence IP/05/1202 et qui a été publié le 30 septembre 2005.

**«La numérisation du patrimoine historique et culturel européen permettra à chacun d'y accéder dans le cadre de ses études, de son travail ou de ses loisirs, et donnera aux novateurs, aux artistes et aux entrepreneurs la matière première dont ils ont besoin.»**

*«La numérisation du patrimoine historique et culturel européen permettra à chacun d'y accéder dans le cadre de ses études, de son travail ou de ses loisirs, et donnera aux novateurs, aux artistes et aux entrepreneurs la matière première dont ils ont besoin.»*

et un peu plus loin:

*«Sans mémoire collective, nous ne sommes rien et nous ne pouvons rien réaliser. C'est elle qui définit notre identité et c'est elle que nous utilisons en permanence dans l'éducation, le travail et les loisirs», a déclaré Mme Reding, membre de la Commission chargée de la Société de l'Information et des médias. «Internet est le nouvel outil le plus puissant que nous ayons pour stocker et partager l'information depuis l'invention de l'imprimerie; alors, utilisons-le pour rendre le contenu des bibliothèques et des archives européennes accessible à tous.» Et M. Ján Figel', membre de la Commission chargée de l'éducation et de la culture, d'ajouter: «La coopération au niveau européen est une nécessité évidente dans ce domaine: il s'agit de garantir la conservation de notre patrimoine culturel commun et d'en assurer l'accès pour les générations futures.»*

Il s'agit donc de conserver notre patrimoine culturel et de le rendre accessible en même temps. Les deux vont de pair. Notre mémoire collective ne doit pas seulement être sauvegardée, mais

elle doit également être rendue accessible. L'accessibilité à l'heure actuelle ne s'imagine évidemment plus sans Internet. Par la numérisation les deux objectifs de sauvegarde et d'accessibilité de notre mémoire collective peuvent être liés d'une manière idéale.

La protection des biens culturels de l'Office fédéral de la protection de la population a malheureusement une autre vision des choses. Il y a plusieurs années (sic!) déjà, un rapport de recherche a été fait mentionnant qu'aucune technologie ne pouvait remplacer les microfilms en ce qui concerne l'archivage à long terme et que par conséquent on pouvait renoncer à la numérisation.

Cette expertise n'est certes pas fautive, en tout cas pas à l'heure actuelle. Le microfilm traditionnel reste encore une valeur sûre. La sauvegarde sur microfilm pour autant qu'il s'agisse de la qualité Ilford micrographic en couleur traitée par le procédé P5 semble être, du point de vue de la conservation et de la qualité, imbattable. On prétend sur le marché que des films argentiques en couleur peuvent être conservés 500 ans. Là où le bât blesse, c'est que des films d'une qualité aussi remarquable n'ont jamais pu être utilisés par nous et par plusieurs collègues travaillant depuis des décennies avec des manuscrits.

Les manuscrits de la Bibliothèque abbatiale de St-Gall ont été sauvegardés sur microfilm il y a peu de temps, mais naturellement uniquement dans la qualité habituelle, c'est-à-dire en noir et blanc avec un fort contraste, ce qui rend les détails du manuscrit invisibles.

**«Sans mémoire collective, nous ne sommes rien et nous ne pouvons rien réaliser. C'est elle qui définit notre identité et c'est elle que nous utilisons en permanence dans l'éducation, le travail et les loisirs»**

Que l'on parle de 100 ans ou même de 500 ans de sauvegarde ne joue plus vraiment un grand rôle. Le microfilm ne constitue pas une alternative à la numérisation. Il ne fait plus partie du point de mire du procédé de sauvegarde et de l'utilisation de l'information.

Même si de nos jours une sauvegarde sur microfilm est encore conseillée, on ne peut plus se passer du procédé de numérisation. En outre la protection des biens culturels ignore simplement l'argument de la mise à disposition des documents au public. Seule la numérisation peut offrir les deux: la sauvegarde et l'accessibilité à notre patrimoine culturel.

La «Mémopolitique» Suisse dans le domaine des manuscrits médiévaux est donc à la traîne. Les démarches politiques dans la Suisse fédérale peuvent parfois prendre beaucoup de temps. Pourquoi en serait-il autrement pour la «Mémopolitique»?

### **Le projet pilote CESH (Bibliothèque abbatiale virtuelle de St-Gall)**

Si la réalisation du projet pilote CESH a été rendue possible, c'est grâce au soutien d'un certain nombre de fondations

**Notre mémoire collective ne doit pas seulement être sauvegardée, mais elle doit également être rendue accessible. L'accessibilité à l'heure actuelle ne s'imagine évidemment plus sans Internet.**

pour la culture, animées par l'esprit d'innovation et soucieuses de sauvegarder le patrimoine culturel, et non pas grâce aux institutions comme le Fonds National ou la protection des biens culturels. Il en a été de même pour le projet de numérisation de la Fondation des Archives historiques de l'Abbaye de Saint-Maurice, qui est le plus grand projet de numérisation des archives suisses. Le projet «Codices Electronici Sangallenses» (cf. *arbido* 10/2005, p. 22–25) est le fruit de la collaboration de l'Institut d'études médiévales de l'Université de Fribourg et de la Bibliothèque abbatiale de St-Gall.

Après une phase de préparation deux ans et demi, on a pu commencer avec le projet pilote en 2005. Le but de ce projet est de mettre à disposition de la recherche par les nouvelles techniques de numérisation, un choix de 130 manuscrits enluminés de la Bibliothèque abbatiale de St-Gall en créant une bibliothèque virtuelle accessible au public.

Un atelier de numérisation a été installé dans l'enceinte du monastère de St-Gall. Deux photographes professionnels y réalisent la numérisation des manuscrits. En plus de divers ordinateurs et logiciels et d'un système de gestion

### **Les démarches politiques dans la Suisse fédérale peuvent parfois prendre beaucoup de temps. Pourquoi en serait-il autrement pour la «Mémopolitique»?**

des couleurs, une table de photographie spéciale, conçue par l'ingénieur et restaurateur Manfred Mayer, a été acquise. Cette table est équipée d'un appareil photo numérique reflex (Canon EOS-1Ds Mark II) avec une résolution de 16,7 millions de pixels et un capteur plein format, ce qui représente une bonne alternative aux appareils moyen format plus onéreux. Trois personnes supplémentaires ont été engagées par l'Université de Fribourg pour la coordination et la direction du projet.

A la fin de l'année 2005, 60 manuscrits ont pu être mis à disposition sur Internet. Jusqu'à fin juin 2006, encore 60 de plus. Les objectifs de CESH peuvent ainsi être atteints quelques mois avant les 2 ans prévus par le projet pilote.

### **Du projet pilote au comité «Codices Electronici Confoederationis Helveticae» (CeCH)**

Est-il envisageable de mettre à profit les compétences développées dans le cadre du projet pilote pour une extension de ce projet ou tout autre projet de numérisation du même type? Les ressources financières des fondations pour la culture sont limitées. Contrairement aux institutions telles que le Fonds National ou la protection des biens culturels, elles peuvent donner tout au plus une certaine impulsion. C'est pourquoi l'avenir du projet pilote est menacé pour des raisons financières.

L'Académie suisse des sciences humaines et sociales a fait récemment un pas important dans la bonne direction avec l'accueil favorable qu'elle a fait à l'initiative du CESH de fonder un nouveau comité pour la numérisation des manuscrits médiévaux suisses. Le comité portera un nom similaire au CESH

(Codices Electronici Sangallenses), CeCH (Codices Electronici Confoederationis Helveticae) et poursuivra les buts suivants:

- La promotion de la recherche sur les manuscrits médiévaux en employant les nouvelles technologies de la numérisation
- La mise à disposition des compétences acquises dans le domaine de la numérisation au service de la recherche sur les manuscrits médiévaux
- La garantie de la conservation à long terme des données numérisées
- L'encouragement à la coopération de tous les cercles intéressés autant en Suisse qu'à l'étranger, c'est-à-dire les chercheurs dans les domaines de la paléographie, de la codicologie, des études médiévales, de l'informatique, de la technologie de l'image et des médias, de la restauration des livres, des bibliothèques et également des services cantonaux et fédéraux.

Dans un même temps, l'Académie a réussi à obtenir le soutien pour le comité de sept spécialistes de renommée internationale. Il s'agit de conservateurs de manuscrits des différentes régions du pays, de deux médiévistes, d'un spécialiste de l'informatique en sciences humaines, d'un spécialiste de l'imagerie et techniques des médias ainsi qu'un restaurateur de livres réputé.

De cette façon, le plus haut niveau de recherche devrait être garanti et des lignes directrices autant scientifiques que conservatrices pourraient être édictées en vue d'autres projets de numérisation. Une des tâches du comité

**Ce serait une opportunité pour la Suisse que d'explorer des voies dans cette direction et de faire œuvre de pionnier plutôt que de se contenter d'être la lanterne rouge dans le domaine de la numérisation des manuscrits médiévaux.**

sera d'effectuer des contrôles systématiques des données numérisées ainsi que d'élaborer des stratégies pour la conservation à long terme de ces données.

Nous espérons que le comité réussira à motiver les bibliothécaires et d'autres propriétaires de manuscrits à

prendre en main ces différentes tâches et à sensibiliser les organes de décision et d'autres milieux à l'égard de ces travaux.

Il est tout aussi important que les projets de numérisation à venir soient bien coordonnés dans le but de parvenir à des accords sur la qualité optique à garantir, sur les exigences liées à la conservation ainsi que sur l'utilisation des manuscrits numérisés sur Internet par des scientifiques. Ainsi il sera possible d'assurer la compatibilité des projets différents.

Comme la Suisse possède un trésor unique de 7000 manuscrits médiévaux, il nous semble primordial que les universités, les autorités et les services de la Confédération reconnaissent l'utilité générale de la numérisation en tant qu'outil pour la recherche, la sauvegarde et la mise à disposition de cet important patrimoine culturel et qu'ils soutiennent les travaux nécessaires à la numérisation. Ce serait une opportunité pour la Suisse que d'explorer des voies dans cette direction et de faire œuvre de pionnier plutôt que de se

contenter d'être la lanterne rouge dans le domaine de la numérisation des manuscrits médiévaux.

► [arbido newsletter 1/06](#), [www.arbido.ch](http://www.arbido.ch)

contact:

Codices Electronici Sangallenses (CESG), Institut d'études médiévales de l'Université de Fribourg, rue de l'hôpital 4, 1700 Fribourg

[christophe.flueler@unifr.ch](mailto:christophe.flueler@unifr.ch)

[rafael.schwemmer@unifr.ch](mailto:rafael.schwemmer@unifr.ch)

[www.cesg.unifr.ch](http://www.cesg.unifr.ch)

## Quelques secrets de l'Égypte ancienne à portée de «clic»

### La collection de papyrus de la BPU – Genève

Paul Schubert, Professeur de langue et littérature grecques, Faculté des lettres, Université de Genève

La Bibliothèque publique et universitaire (BPU) de Genève peut se vanter non seulement de posséder un fonds d'archives parmi les plus anciennes – des textes rédigés sur papyrus dans plusieurs langues anciennes (hiéroglyphes, démotique, grec essentiellement, latin, hébreu, etc.) et couvrant plus de mille ans d'activité (du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. au VII<sup>e</sup> siècle de notre ère) –, mais de se doter d'outils informatiques à la pointe pour mettre une partie du contenu et surtout les reproductions de ces documents à disposition du public, des chercheurs autant que des simples curieux.

L'existence d'une collection de papyrus à la BPU de Genève est un secret – trop – bien gardé. Pourtant, cette collection représente un élément non négligeable du patrimoine ancien conservé par cette institution. La situation pourrait graduellement changer grâce à l'ouverture d'un site qui permet au grand public comme aux spécialistes d'accéder à des trésors parfois vieux de deux millénaires.<sup>1</sup>

Encore faut-il savoir ce qu'implique le mot papyrus dans ce contexte: il

évoque l'Égypte, certes, mais pas nécessairement celle que l'on imagine, puisqu'il s'agit principalement du pays d'après les pharaons, c'est-à-dire un royaume dominé par des rois grecs, la dynastie des Ptolémées, puis une province romaine. En d'autres termes, depuis l'arrivée d'Alexandre le Grand en 332 av. J.-C. jusqu'à celle des Arabes en 642 ap. J.-C., soit pendant près d'un millénaire, l'Égypte a été un pays où le grec constituait la principale langue de communication écrite. D'autres langues y étaient pratiquées, tout en laissant moins de traces dans les témoignages écrits: l'égyptien, mais aussi le latin et l'araméen.

Fabriqué à partir de la plante du même nom, le papyrus était alors le principal support d'écriture utilisé non seulement en Égypte, mais aussi dans la majeure partie du monde méditerranéen. Cependant, alors que l'humidité des sols a détruit les papyrus dans d'autres régions, le sable de l'Égypte a permis la conservation de dizaines de milliers de documents, plus ou moins fragmentaires, qui ont en fin de compte trouvé leur chemin jusqu'à des collections d'Europe et d'Amérique du Nord.

Plus que d'autres villes de Suisse, Genève a été marquée par l'intérêt que

ses savants ont porté à la découverte de l'Orient au cours des deux siècles qui viennent de s'écouler. Pour notre propos, on se contentera de relever le nom de deux personnages d'exception, tous deux actifs à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle: tout d'abord Edouard Naville, égyptologue de réputation internationale et professeur à l'Université; ensuite Jules Nicole, titulaire de la chaire de grec ancien.

Ces documents, par leur quantité extraordinaire, permettent aux historiens de se plonger dans la vie quotidienne des habitants d'une région du monde antique avec un luxe de détails introuvable ailleurs.

C'est Edouard Naville qui, tandis qu'il menait des activités de fouilles en Égypte, s'est rendu compte que les antiquités égyptiennes ne se limitaient pas à la période des pharaons. Parmi les objets que lui proposaient les antiquaires figuraient en effet de nombreux papyrus. Dès 1882, il a ainsi fait l'acquisition de plusieurs pièces, et les a tout naturelle-

<sup>1</sup> <http://www.ville-ge.ch/musinfo/bd/bpu/papyrus>